

Un nouveau journal...

N° 1 JANVIER 1964

"LE PEUPLE BRETON"

mensuel

30, boulevard de la Liberté

RENNES

•

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F - De soutien : 10 F

Adresssez le montant au C.C.P.

1890-57 RENNES, Hervé GRALL

51, rue Inkermann, BREST.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

Un nouveau parti : L'Union Démocratique Bretonne

1. L'U.D.B. est un PARTI rassemblant les Bretons et les amis de la Bretagne conscients de la vocation nationale de la Bretagne.
2. L'U.D.B. COMBAT pour l'établissement d'un régime résolument démocratique, sur le plan d'une part des individus, d'autre part des communautés.
3. L'U.D.B. COMBAT pour la défense et le développement de la personnalité bretonne sur les plans politique, social, culturel.
4. L'U.D.B. AFFIRME la nécessité de la disparition du libéralisme économique et préconise la primauté du travail sur le capital.
5. L'U.D.B. AFFIRME la nécessité d'une planification de l'économie.
6. L'U.D.B. AFFIRME le rôle primordial des organisations syndicales et professionnelles dans la démocratie économique.
7. L'U.D.B. AFFIRME que la construction d'une Bretagne moderne ne saurait être dissociée de l'établissement d'une véritable culture populaire.
8. L'U.D.B. AFFIRME sa neutralité philosophique et religieuse.
9. L'U.D.B. CONDAMNE toute forme de dégradation de la personne humaine, notamment le fascisme, le racisme, le totalitarisme.
10. L'U.D.B. AFFIRME que l'intégration fédérale des peuples européens est nécessaire à leur plein épanouissement.
11. L'U.D.B. DEMANDE une solidarité efficace entre tous les peuples.
12. L'U.D.B., hostile au militarisme, RÉCLAME un désarmement généralisé, seule possibilité de régler pacifiquement les conflits internationaux.
13. Solidaire des jeunes nations, l'U.D.B. CONDAMNE leur aliénation politique, économique et culturelle.

CHARTE

Pourquoi une charte à la naissance de ce nouveau parti politique ? Les militants qui ont créé l'U.D.B. ont été frappés par le fait que trop souvent le combat breton péchait par manque de clarté. On convie bien, ici ou là, les Bretons à s'assembler pour demander une Bretagne, mais tous ne savent pas exactement de quelle Bretagne parle le voisin. Il s'ensuit confusion, divergences, luttes intestines et affaiblissement général du tonus de l'action. Avec leur charte, les militants de l'U.D.B. savent où ils vont. Ses principes guideront toute l'action du parti. Ceux qui rejoignent nos rangs le font sans crainte, ils savent ce que nous voulons, pourquoi nous militons. Tout adhérent à l'U.D.B. reconnaît le caractère absolu de la Charte de base. En effet, si un programme politique peut évoluer au gré des circonstances et des conditions politiques, une charte — qui ne pose que des principes — ne saurait varier : elle est le gage de la cohésion et de la continuité de l'U.D.B.

ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B.

Pourquoi ?

JEUNES, nous sommes d'une « génération bretonne ».

Nous avons connu à l'été 1961 les premières manifestations pour la Bretagne (de la manifestation de Quimper aux « Etats généraux de Pontivy »).

Nous avons vu en juin 1962 les forces vives de la Bretagne (syndicats ouvriers et paysans, représentants élus) s'unir à Lorient sur la Loi-Programme.

Nous avons entendu en novembre 1962 les « promesses » des candidats à la députation. Au déjeuner-débat d'Auray, ne vit-on pas l'abbé Laudrin affirmer : « C'est alors que nous devrons, les uns les autres, nous trouver coude à coude pour obtenir en faveur de la Bretagne les investissements nécessaires. Je prends l'engagement de continuer dans cette voie de l'union entre tous les parlementaires bretons. » Nous avons entendu depuis bien d'autres « promesses » : M. Giscard d'Estaing, le 6 décembre 1963, devant les députés : « ... Cette loi-programme sera disposée dans les délais fixés, conformément aux engagements pris... »

Nous sommes en 1964 et pouvons mettre des guillemets à tous ces mots promesses, engagements...

JEUNES, nous sommes d'une « génération algérienne ».

Le gouvernement de la République française — le numéro IV^e ou V^e a ici peu d'importance — a fait faire à la jeunesse bretonne cette « sale guerre ». Démocratie, République, Liberté, Respect de la personne humaine, Egalité, valeurs éternelles, seraient-ce des mots, simplement des mots ?

Le gaullisme né du 13 mai a certes éliminé beaucoup de ses « parrains », mais où est la liberté dans un pays qui a la R.T.F. et les C.R.S. pour domestiquer l'opinion ?

Où est l'égalité dans un pays qui cultive à plaisir la disparité entre les individus : la France dans l'Europe des Six a et les plus bas revenus et les plus hauts revenus ; la disparité entre les communautés : il suffit pour cela de lire les chapitres du budget « régionalisé » de 1964.

Où est la démocratie quand le parlement est toujours une caricature et quand l'opposition est condamnée à ne faire que de l'anti ?

LE PEUPLE BRETON.

Pour nous,

- ce sont les traminots de Nantes ;
- ce sont les ouvriers licenciés des Fonderies de Saint-Nazaire ;
- ce sont les ouvriers d'Hennebont sur qui pèsent toujours la menace des licenciements et de la fermeture des Forges ;
- ce sont les jeunes qui s'exilent chaque année ;
- ce sont les professeurs et instituteurs mal payés enseignant de leur mieux dans des classes surchargées ou délabrées ;
- ce sont les agriculteurs livrés à eux-mêmes, désespérés par la transformation des structures économiques ;

Le Peuple breton, ce sont les hommes de ces cinq départements.

De plus en plus, on lie démocratie économique et démocratie politique ; si démocratie veut encore dire pouvoir du peuple, elle doit se réaliser sur ces deux plans et, au plan des individus comme au plan des communautés. Le régionalisme économique du régime gaulois n'a apporté au problème breton que remèdes partiel et promesses illusoires ; les élus ont failli. « Démocratie, idée neuve », alors il nous faut réapprendre la démocratie, au sens où nous l'entendons, dans UN PARLEMENT BRETON.

L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE : _____

Adresssez ce bulletin (découpé ou recopié) au Responsable des Affaires intérieures : M. L. LE BEG, 5, quai Lamennais, Rennes.

LA VIE DU PARTI

L'assemblée constitutive de l'Union Démocratique Bretonne

L'assemblée constitutive de l'Union Démocratique Bretonne s'est tenue à Rennes le samedi 4 janvier 1964.

L'assemblée entendit d'abord les exposés des rapporteurs de commissions. Ces rapports furent mis aux voix :

— Commission administrative : le problème des statuts fut rapidement réglé. Par contre la discussion du projet de règlement intérieur fut animée.

— Commission culturelle : du rapport de cette commission, nous pouvons notamment retenir qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans l'accession de tous à la culture.

Les autres rapports avaient été étudiés, discutés et approuvés lors des précédentes réunions.

Un intermède d'une heure permit aux participants de reprendre des forces : un steak-frites les yaida.

La seconde partie de la réunion de travail débuta par un exposé détaillé du rapporteur de la commission journal. Chacun prit conscience de l'importance et de l'ampleur de la tâche (le Peuple breton doit être notre principal instrument de lutte) et des engagements furent pris.

Les rapports des commissions, amendés parfois, furent adoptés.

L'élection du premier comité directeur fut rapidement faite ; presque tous les camarades qui participaient à la fondation de l'U.D.B. se connaissaient. Vous trouverez par ailleurs la

L'ORGANISATION DE L'U.D.B.

L'U.D.B. est un parti politique. En conséquence, nous entendons nous consacrer en priorité à l'étude et à la résolution des problèmes politiques de tous ordres qui se posent à notre pays. Sans être la seule de nos activités, cette action quotidienne est d'une importance telle qu'elle conditionne toute la structuration d'un organisme.

Pour répondre aux besoins de l'action politique moderne, il convient d'avoir un parti homogène et fortement structuré. L'organisation de l'U.D.B. sera l'objet de ce premier article de prise de contact.

A la base : les sections

La cellule de base de notre parti est la section. Seuls les militants organisés en section peuvent vraiment répondre aux sollicitations de l'actualité moderne. L'isolé, pour valable qu'il puisse être sur le plan personnel est inévitablement un militant de peu d'efficacité. Le devoir numéro 1 des militants de notre jeune U.D.B. est donc la constitution de sections. Pour cela, il faut réunir quelques bonnes volontés et prendre contact avec le responsable des affaires intérieures de l'U.D.B. qui fournit toutes les consignes relatives à la mise en place et au fonctionnement d'une section de notre parti.

Les sections valablement constituées et reconnues comme telles par le comité directeur de l'U.D.B. sont représentées de droit au sein de celui-ci.

Fonctionnement démocratique

En effet, l'U.D.B. est un parti démocratique. Nous refusons donc toute forme de dirigisme personnel, tendant à l'installation d'un pouvoir personnel plus ou moins irresponsable. A l'U.D.B., chacun occupe le poste pour lequel il a été élu, chacun rend annuellement compte de l'utilisation de son mandat et chaque militant a la possibilité, d'une part d'accéder aux plus hautes responsabilités, d'autre part de contrôler tous les échelons de notre parti.

Comité directeur et bureau central

Le comité directeur — dont la composition pour 1964 figure dans les colonnes voisines — est en place pour un an. Chaque année se tient un congrès de l'U.D.B. où sont renouvelés démocratiquement les sièges vacants ou rééligibles. Chaque membre du C.D. (comité directeur) étant élu pour deux ans, le C.D. voit chaque année renouveler la moitié de ses membres élus.

Enfin, coiffant le C.D., lui-même organisé en commissions, existe un bureau central. Ce bureau de techniciens est désigné par le C.D. Les responsables du bureau central dirigent les grands services de l'U.D.B. Ce bureau est élu pour un an seulement.

L'organisation de notre parti est donc pyramidale, sans qu'à aucun moment des fonctions soient confiées sans la contrepartie d'un contrôle efficace de la base. Notre pays souffre actuellement, entre autres maux, d'une grave crise d'incurie politique et le mal a même gagné le mouvement breton. Le désastreux système de l'homme providentiel nous a habitués au renoncement des responsabilités. Au sein de notre parti, nous nous efforcerons de vivre la démocratie qui sera le régime de la Bretagne et de l'Europe de demain.

LES « D.O.M. »

Les Français ignorent actuellement le drame qui couve dans ce qu'il est convenu d'appeler les « Départements d'Outre-Mer » (D.O.M.), c'est-à-dire à la Réunion, en Guyane et aux Antilles. Dans ces « lointains lambeaux palpitants de la France », comme dit la presse de droite, on assiste depuis le début de l'ère d'émancipation coloniale, à l'éveil des nationalités.

Tous les domaines ont été touchés, de l'économie à la culture. Le nom de l'écrivain antillais Edouard Glissant est actuellement célèbre dans le monde de la littérature, par exemple. Sur le plan politique, l'action menée par le député Aimé Césaire a fait aussi beaucoup de bruit en son temps. L'économie enfin est l'objet d'une crise permanente : dans ces pays de plantations, de grands trusts du rhum et du sucre, la population laborieuse indigène est de plus en plus misérable. Or, au fur et à mesure que s'aggrave la crise générale de ces pays, en partie à cause de l'étonnante poussée démographique, le pouvoir français, loin d'adopter des mesures révolutionnaires d'émancipation et de décentralisation, se fige dans une attitude incompréhensible pour ceux qui, sincères, croient encore à sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

La fraude électorale y est constante. Rappelons à ce propos que c'est une providentielle invalidation du candidat Gabriel Macé qui permet à Michel Debré d'être « élu » à la Réunion... Donnons ce témoignage de M. J. Beaumartin, maire adjoint de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), professeur rappelé d'office pour avoir dénoncé la fraude électorale : « Il est admirable qu'on puisse distinguer à la Guadeloupe une majorité pour la départementalisation chez une population que les élus à la manière locale, les compagnies sucrières et les forces de l'ordre n'ont jamais laissée s'exprimer. Il vaudrait mieux chercher pourquoi les fusils de ces forces de l'ordre partent plus facilement aux Antilles qu'en métropole, tuent plus facilement les Nègres que les Blancs. »

Cette fraude électorale ne devrait guère être nécessaire si, comme l'affirme la propagande officielle, ces pays se sentaient français. D'autant plus que les partis politiques traditionnels ne ménagent guère leur appui aux gouvernements jacobin-centralisateurs, quelle que soit leur couleur politique. Ainsi au référendu de 1962, la S.F.I.O. demanda de « voter oui pour faire échec au parti communiste et autonomiste de la Martinique » ! En effet, seuls les partis communistes locaux et des organisations nouvelles, comme l'O.J.A.M. (Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise), sont résolument pour l'autonomie, voire pour l'indépendance, comme la plupart des élites des Antilles anciennement colonisées par les autres puissances européennes.

Face à cette situation politique la France réagit à sa manière habituelle (cf. Madagascar, Indochine, Maroc, Tunisie, Kamerun, Algérie...), c'est-à-dire par une répression bornée qui fait peu de cas des droits et libertés, puisque la sacro-sainte « intégrité nationale » est menacée. Nous n'étudierons pas dans cet article les divers aspects typiques que revêt cette répression. Bornons-nous, à titre d'information, à rappeler avec le *Canard enchaîné*, la dernière manifestation de cette politique : « La France... retient maître Vergès. Cet avocat, né à la Réunion, n'a plus le droit d'y retourner ; pas le droit non plus de se rendre à la Martinique... On célébrera, il y a quelques jours à Paris, le quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, dont l'article 13 est ainsi conçu : « Toute personne a le droit de quitter tout « pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. » ...Toute personne, oui, bien sûr... à condition qu'elle ne se soit pas attirée l'inimitié de M. Michel Debré, dit Sucre amer. Douce France... » (1)

On pourrait cependant penser que cette attitude de la France dans les « D.O.M. » est celle des gens de droite au pouvoir et qu'elle est condamnée par la gauche métropolitaine. Malheureusement, rien n'est plus faux. Beaucoup de progressistes français se veulent héritiers de toute la Révolution française, donc logiquement de l'aspect impérialiste, nationaliste, égoïstrie et centralisateur de ce mouvement. La tradition est tenace. Et la gauche française est traditionaliste. Il convient cependant de nuancer ce jugement. Dans la revue *Ar Falz* — en tribune libre, il est vrai — Yann Gwerin écrit : « Il faut bien reconnaître que, à l'exception du parti communiste, la gauche française n'a pas su prendre une position nette dans l'affaire antillaise. » (2) C'est inexact, le P.S.U. a pris, il y a assez longtemps, une courageuse position, tout en n'ayant pas cette motivation qui peut animer le P.C. français, à savoir un soutien aux autonomistes des Antilles, de la Guyane et de la Réunion, parce que beaucoup d'entre eux se réclament du communisme. Mais, ceci dit, il n'en reste pas moins vrai que la majorité de

la gauche française non-communiste n'a pas compris la leçon de la décolonisation générale.

Comment s'en étonner d'ailleurs quand on voit des Bretons de gauche se tenir au vocabulaire le plus réactionnaire de la droite française, aux clichés gouvernementaux les plus discutés, et aux confusions les plus regrettables ? Ainsi, dans l'article cité plus haut, Yann Gwerin, bien qu'animé de bonnes intentions, parle de « la province américaine » de la France, ou encore de « l'essence de la Nation » qui serait différente de l'ETAT français, tout en concernant les mêmes individus... De sorte qu'il faut réformer l'Etat tout en proclamant « la fidélité à la nation française ». Pour Yann Gwerin, le devoir de la gauche est d'agir pour « ne pas laisser dire... que la France n'est qu'un Etat ». Et pourtant, c'est la vérité. Robert Vauclin dit ailleurs nettement les choses :

« Il faudrait qu'il soit clair pour l'opinion publique française et internationale que les Antillais, les Guyanais et les Réunionnais n'entendent ni rester, ni devenir Français, mais simplement eux-mêmes. Ils n'ont jamais été français, mais simplement sous domination française. Aujourd'hui ils veulent diriger leurs affaires eux-mêmes (...) Les Antilles, la Guyane et la Réunion ne sont pas... des minorités nationales (au sein de la nation française). Ce sont des nations opprimées qui forgent dans une lutte difficile les conditions de leur libération. » (3)

La séparation définitive des « D.O.M. » ne sera évitée que si les Français, et parmi eux les militants de gauche d'abord, se rendent à l'évidence et admettent que l'Etat français donne une même citoyenneté à des hommes qui sont de nationalités différentes. Si cela était admis, le drame qui se prépare à la Réunion comme aux Antilles serait évité. Les peuples de ces pays pourraient conserver avec la métropole des liens durables puisqu'un Etat diversifié reconnaîtrait leur nationalité à travers leur citoyenneté française.

Dans une telle hypothèse, le combat breton prendrait une tout autre dimension et de résistance acharnée contre le nivellement et la disparition, il pourrait devenir dialogue ouvert avec un pouvoir plus humain. C'est assez dire combien, malgré de très sensibles différences de degré, notre idéal est lié à celui des peuples qui ne veulent pas mourir, dans les « D.O.M. ».

R. LE PROHON.

(Voir *Le Canard enchaîné*, 1-1-1964.)

(2) *Ar Falz*, octobre-novembre 1963.

(3) *La Voie communiste* (n° 31).

ENTRE LES LIGNES...

« Je vais pouvoir partir le cœur tranquille aux sports d'hiver. » C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Pisani, qui avait retrouvé son sourire.

(Ouest-France du 24 décembre.)

« Ouest-France » et son collaborateur X. Marchetti sont sans pudeur... tout comme Pisani : les agriculteurs bretons risquent de payer cher le sourire et les loisirs de ce talentueux négociateur qui a sauvé ses vacances...

Faudra-t-il refaire une conduite de Plouaret à M. Pisani ?

*

La France est devenue le premier pays occidental disposant d'un organisme d'information d'Etat dont le potentiel de propagande massive dépasse celui des dictatures du passé et se rapproche du communisme d'aujourd'hui.

(Sunday Telegraph.)

Qu'en pense M. Louis Le Cunff, nouveau directeur régional de la R.T.F. ?

*

Un décret du 30 novembre 1963 publié au Journal officiel du 2 janvier 1964, annonce la création du Comité national des deux anniversaires pour la commémoration solennelle du cinquantenaire anniversaire de la guerre 1914-18 et du vingtième anniversaire de la libération du territoire national au cours de la guerre 1939-45.

Placé sous la présidence d'honneur du président de la République, ce comité est notamment composé du premier ministre et des membres du gouvernement, des chefs d'état-major des trois armées, des chanceliers des ordres de la Légion d'honneur et de la Libération, des présidents des Assemblées, des autorités religieuses et des présidents nationaux des grandes associations d'anciens combattants.

L'organisation de ces manifestations sera assurée par un secrétaire général, M. Philippe Haour, chef de service au Commissariat au Tourisme, et son adjoint, M. Roger Manaut, sous l'autorité du ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

(Le Monde, 3 janvier 1964.)

Puisque ce comité national prend l'allure d'un comité touristique, rien

de mieux pour toutes ces hautes personnalités qu'un voyage aux cimetières et aux monuments aux morts bretons...

En Allemagne hitlérienne, on célébrait aussi avec beaucoup de ferveur la date de l'entrée en guerre du III^e Reich... *

... Un groupement dont les principaux auteurs n'étaient même pas bretons.... (Ouest-France, édition de Pontivy du vendredi 27 décembre 1963.)

Le quotidien régional d'information a voulu — c'est son droit... — célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'attentat contre le monument de la fédération bretonne-angevine, dû au mouvement « Gwenn ha Du ». L'anonyme auteur de cet article, P. K., devrait communiquer aux services policiers le résultat de ses recherches sur l'identité des auteurs qui n'avaient pas été à l'époque identifiés ; mais à notre avis, P.K. a certainement eu accès aux fonds d'archives secrets d'un quotidien nommé « Ouest-Eclair ».

* Louis Armand, qui est notamment président de la Protectrice, a été appelé à siéger au conseil de la société belge Petrofina.

(Entreprise, n° du 4 janvier 1964.)

A la page précédente de cette même revue, on pouvait lire :

Les dirigeants des groupes et partis du centre antigaulois ou non-gaulois conclueront un « gentlemen's agreement » en trois points... — voici le deuxième — ... les recherches seront orientées vers une personnalité non politique (les noms de M. Louis Armand, de... sont mentionnés ici à titre indicatif).

Ce serait en effet un candidat très « gentleman » !

● Pour notre secrétariat, nous recherchons MACHINE A ÉCRIRE et RONÉO neuves ou d'occasion, pouvant nous être cédées à des conditions avantageuses. — Ecrire au trésorier H. Grall, 51, rue Inkermann, Brest (Finistère-Léon).

A LA LANTERNE !

Le trust margarinier Unilever (holando-britannique) peut être tranquille ; les délégations italienne et française aux négociations de Bruxelles n'ont pas obtenu la fixation d'une taxe bien lourde sur la margarine pour soutenir le marché européen du beurre. Pour ce qui est de l'attitude des délégués français, il ne faut pas fouiller très loin dans la carrière de certains U.N.R. pour se livrer à de pures hypothèses : Missoffe, François

de son prénom, faisant profession de membre de gouvernement à différents titres sous la V^e République (marié avec Mlle Hélène de Mitry, fille du comte de Mitry, administrateur de sociétés sidérurgiques et financières, petite-fille de de Wendel...), administrateur de Harriet Hubbard Ayer (filiale d'Astra — vous savez, la margarine...), haut employé du trust Unilever...

ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B.

Composition Linarmor ; Imprimerie Bédelière, Rennes. — Directeur de la publication : J.-Y. Veillard. — Tirage : 1000 ex. — Dépôt légal : 1^{er} trim. 1964.

N° 2 MEURZ 1970

« POBL VREIZ »

B.P. 713 ROAZON

KOUMANANTOU

Boutin : 5 L

Skoazell : adalek 15 L

K.R.P. 2746-79 ROAZON

0,40

POBL VREIZH

KELAOUENN UNVANIEZ DEMOKRATEL BREIZ

AR YAOUANKIZ O TEC'HOUT KUIT

DAV EO EN EM GANNAN

PENNAD-STUR

E-barzh pennad-stur an niverenn diwezhan, e pouezemp war ar ret emañ dibab mat e vignoned : hag evit-se, goût perak en em gannomp. Lod eus an traou c'hoarvezet e Breizh abaoe miz a bermeto dimp diskouez spiannoch ar pezh a fell dimp.

DAV EO EN EM GANNAN EVIT AR PEP RETAN. Deut eo poent ober meuleudi d' ar re o deus graet bec'h d' an 22 a viz c'hwevrer : 30 000 a Vretoned a zo diskennet war ar ru neuze, pa



30.000 a vretoned war ar ru : e Gwened...

gavent abeg e skolioù marc'had-mat ar stad. Diaes eo disoñjal koulskoude e veze en o mesk un niver a skolaerien seder ha dinoc'h evit amzer da zont o bugale-int, aet diouzh o spered gwask ar kapital war labourerien ar bobl. O bugale-int a vez, peurliesañ, el liseoù hag er skolioù bras : ar skolajoù-micherou avat ne zigoront ket kalz doriou er vro-mañ. Arabat ankoaaat pet ha pet a yaouankizoù, bet desket e skolioù Breizh, a yelo kuit, pa n' eus uzin ebet, da binvidikaat dre o labour kornioù pinvidik ar Frañs. Dav eo kaout hon goulennoù evit skolioù modern ha demokratel, evel-just ; met ret-mat eo ives en em glevet gant hon mignon sur, da c'hervel hon fobl prest da vont d' an traou war-dro ar pep retañ : ar yaouankiz o tec'hout kuit, al labourerien-douar, ar besketourien, en dedilabour (ouzhPenn 500 den lakaet er-maez e Brest abaoe miz genver), ar gouarnamant o laret nann d' an uzinou e Breizh...

TAOLOMP EVEZH MAT OUZH AR BRIZH-SINDIKADOU. D'an 20 a viz c'hwevrer e oa taget ti ar C.F.T. e Roazhon gant tud eus ar C.F.T. (« Confédération Française du Travail ») : ur brizh-sindikad a zo anezhañ, dindan beli ar « Service d'Action Civique ». Daou eus ar re a zalc'h an ti a rankas mont d' an ospital. Ar C.F.T.-se, dre he doareoù fachist, ha dre he geriou-stur (« Séguy ouzh ar peul », « Coco-ed e Moscou ») a ziskouezas fraezh ha splann he gwir vizaj : He fal nemetañ eo breviñ ar sindikadou gwigion dre lakaat ar mesk e renkou al labourerien.

AN DUD DILABOUR

KUDENN VREIZH

EUZ BREST DAN NAONED

MONTROUZEZ :

103 den ouspenn o-deus kollet o labour. Digouezet eo ar pez on-oa lavaret en on niverenn diweza : lakeet 30 bet 103 implijad euz labouradeg boeschou houarn S.E.R.O.M. en « dilabour teginik ». Gant an ti-kêr e vez pêr an alokasion digoll. Anzavet o-deus tud servij al labour ne vije ket tu da gavoud eul labour all deze war blas ma tigouesfe deze beza lakeet er-mêr da vad. Ne chom nemed 70 den el labouradeg etre ar renerien hag ar vistri. Pa oam o skriva kement-mañ, ne chome nemed 6 devez labour war ar stern.

LESNEVEN :

Labourerien douar oh ampich eur werz. 120 labourer douar a zo bet o viroud e vefe gwerz 20 devez-arad a zouar labour. An douar-ze e oa

POBL VREIZH DA LENNERIEN

A-hed bloavezhoù ez eus bet savet tabut etre un toulladig Bretoned, evit goût penaos skrivan brezhoneg : Diouzh e vlev e vez anavezet al loen, emeo, hag ho skritur eo melezor ho soñjou! Re aes, re euen, eo an doare-se da welout an traou : E gwirionez, muioch-mui a dud a gaver — tud yaouank peurvuiañ — na vern ket nemeur dezhe e pe c'hiz skrivañ o yezh. Soñjal a reont ne sell ket ar gudenn-se ouzh pobl Vreizh, peogwir ne oar-hi na lenn na skrivañ he yezh. N'eus ket ezhomm chom stag d'ar skritur-mañ-skritur pa venner difenn gwir interestoù ar Vretoned, ha n'hou eus ket re a nerzh dija evit an emgannou gwirion. Da bobl Vreizh e vo da zibab, a-benn ar fin etre eun doare hag unan all da skrivañ ar brezhoneg. O c'hortoz, ez eo ret-mat deomp, n'eus forzh pegez diaes hag iskis e kavomp an dra, degemer an div skritur, evel m'emaïnt : Pep hini eus kenlabouerien Pobl Vreizh a raio e-giz m'eo kustum d'ober. Evit an anv hag ar pennad-stur, e vint moulet pep eil miz e doare ar skol-veur pe en doare peurunvan.

KUDENN VREIZ EUZ BREST D'AN NAONED

da vez kemeret diwar eur plas a 36 devez-arad dalhet 17 vloaz zo gand eur merour hag e vab. Gwerza an douar-ze a vije bet lakaad anezha da goll o labour.

MOR-BIHAN

— MUZILHAG : KUDENN AR SKOLIOU.

Abae 1963 e c'houlenn maered ar c'hantorn e veve savet ur C.E.G. nevez e Muzilhag. Ar gumun he deus prenet un dachenn a zo bet lekaet e dalc'h an Deskadurezh Vroadel. Met daoust da salioù-bremar ar C.E.G. bout skort-skort ha re ar skol kentañ derez bout kozh hag hep aezamant emañ bepred ar gumun o c'hortoz. Rak-se, kerent skolidi an diou skol o deus divizet ren un devezh dilezadeg-skol. Keven a zo bet nac'h etout ivez sevel ur C.E.G. dezhi.

**

— PLOEMEUR : STAD LABOURERIEN AR PRI-PORSELEN.

Pennoù sindikad C.F.D.T. labourerien ar pri-porselen o deus sellet pizh ouzh o stad mantrus : *gwallzvaroudou e-leizh* (unan lazhet n'eus ket pell adarre), paeou izel meurbet, *doarecù-labour poanies meurbet*. Digenvezder ha niver bihan al labourerien war ar vicher-se a zo ur skoili war hent gwellaat o stad.

**

— AN ORIANT.

● UR VODAEG KELENNERIEN.

Kevrenn S.N.E.S. (Sindikad Broadel Kelennerien an Eil Derezh) an Oriant, da geñver ur vodadeg veur divoutin, he-deus kaset d'ar gouarnaman un diskleriadur o vont *a-enep lamidigezh kelennadurezh un eil yezh er 4^{vet} klas ha naç'hidigezh reñ'* d'ar brezhoneg ul lec'h par da hini an eil yezhòù er Gelennadurezh. Ar sindikalourien o deus kondaonet groñs ar politikerez diwar-lerc'h-se « a ra goap ouzh gwir ar stioanet da dizhout stadoù, eskmembou ha pinvidigezhioù sevenadur ar bed oll, frouezh ur anaoudegzh welloch' eus ar sevenadurioù estren hag eus sevenadur o rannvro ha frouezh ur sklerijennerez kemm-ouzh-kemm etrez. »

**

● DIAESTERIOU LABOURERIEN AN TI-SAVEREZH.

Pennoù sindikadoù C.F.D.T. an Ti-saverez hag an T.P. (Labouriou ar Stad) eus an departamant o deus roet da c'housout o azgoulennoù. Ar re bouezusañ anezha a zo : *pae ebet izeloc'h eget 720 L ar mizevezh evit 173, 33 eurvezh labour ; 13^{vet} miz ; mizevezhiadur ar pae ; digoll 100 % da geñver ur c'hléñved pe ur gwallzvaroud ; leve de 60 vloaz ; surentez an implij* (gant krouidigezh ur C'huzul-Studi Rannvro) ; ha *gwir sindikadel*. An azgoulennoù-se a riskouez splann breskter stad sokial labourerien an Ti-saverez.

**

● LABOUR-DOUAR : AR C.D.J.A. NEC'HET.

A-benn prientiñ o C'hendalc'h o deus em saverien ar C.D.J.A. (Kreizenn Departamant al Labourerien-Douar Yaouank) aozet 4 devezh-studi diwar-benn : « aozadur ar groueren a-dal d'ar c'hreizennadurioù ». Pouezzañ a rejont war un dra : ar c'hevezerez a ya a-enep ar rannvroioù « pell-lec'hiet » (...diouzh Pariz). Amañ emañ dres ar gudenn : e-barzh fram ar capitalouriez, *daoust ha tu a vo da zerc'hel ur vuhez ekonomikel hag ur boblañs e Breizh* ?

Evit mont a enep ar gemeridigezh emskiant enep kapitalour-se e ro Galloud Pariz harp er Morbihan d'ur sindikad dreist-mirour a-du gant ar gouarnaman : « Fédération Morbihannaise de l'Agriculture » (= Kevredad Morbihan al Labour-Douar). Diou wech en ur miz eo bet degemeret e renerien gant ar Prefed.

IL-HA-GWILEN

— FOUJERA HA GWITRE : DOAREOU-OBER A ENEP AR SINDIKADOU.

War an 18 326 goprad a gonter e « Kelc'hia-dou studi ar boblañs hag an implij » Foujera ha Gwite, ne oa, e 1969, nemet 6 404 enskrivent war ar rolloù-votiñ evit votadegoù dileuridi al labourerien. Lezenn ebrel 1946 diwar-benn votadeg dileuridi al labourerien ne vez ket sentet outi na gant ar labouradegou o deus etre 11 ha 50 labourer (dileuriad ebet peurviañ), na gant ar labouradegou ouzhPenn 50 labourer enno (n'eus ket ar hanter anezho o depe dileuridi labourerien). Rouesoc'h c'hoazh eo ar C'huzulioù Labouradegou.

— ROAZHON.

● AZGOULENNOU LABOURERIEN AR VETALOURIEZH.

Goulenet en deus adarre ar C.F.D.T. digant Kambr Botronelezh ar Vetalouriezh en em vodfe ur C'huzul-studi dre hanter a-benn lakaat da zigreskiñ dale ar paeou e-keñver re bro-Bariz (betek 1 Lur dre eurvezh evit ar paeou izelañ). Evit an hevelep abegoù hag evit gwellaat an doareoù labour o deus ar C.G.T. hag ar C.F.D.T. goulenet en em vodfe ur C'huzul-studi dre hanter evit an ti-saverez.

● GOURDROUZOU WAR AN ARSANAILH.

70 % eus labourerien an arsanailh o deus miret al labouradeg en o dalc'h e-pad 4 eurvezh diouzh un noz. An dispiegadeg-se, aozet gant Kuzul difenn al labouradeg (an holl sindikadoù e-barzh), a oa he fal kaout respoñsou sklaer diwar-benn kendalc'hidigezh an implij e 1971, hag enebiñ ouch dilezidigezh ar servij « adkirri » a zo lod eus ur politikerezhou mogañ a-nebeudoù. Ar Merezh a zo e soñj lemel 100 implij e-pad 1^{ta} trimiz 1970.

**

AODOU-AN-HANTERNOZ

— LAMBAL : EUL LABOURADEG-PREIZER.

Eun hanter-kant digarbez-labour dindan eun nebeud mizou dija e bonederez Xavier, digreñennet e Lambal. 65 implijadez a jom c'hoazennañ, an oll anezha paet dre eurvez, gand paeou izel (3,50 L) ha goprou diwar an ampled. Goude beza dilezet ar jiletenn-gloao evid an oberidigezh-dillad he-deus al labouradeg digresket kalz ar paeou. Med, grevusa tra, renerez Pariz al labouradeg, gantañ an oll c'halloou, a zo marteze *war-nes serri anezh*. O c'hortoz, ne resev al labourerezed stummadur gwirion ebed enni ha red eo dezoù kaoud o gwalc'h gand peau dister. Erfin, diazeza al labouradeg e-neus kouestet 22 700 L d'ar Sindikad etre-kumuniou, ha gand kér Lambal eo eo bet paet an tommerez : *labourerien Lambal o-deus roet arc'hant o-unan evid beza mac'homet eta*.

— SANT-BRIEG.

● EVID AR BREZONEG.

Kiriegidi an Akademi Unvaniez Rannvroel Sindikadou C.F.D.T. ar Gelennadurezh prevez o-deus dalc'het eur vodadeg e Sant-Brieg evid gweled penaoz edo kont tri miz goude harz-labour ar 17 a viz du 1969. A-du -gand kelennadurezh ar brezongez hag astennadur an oll Oberiantizoù sevenadurel brezeg int en em ziskleriet.

● STAD-FILLIDIGEZ HA DILABOUR EVID EUL LOD.

Ar « Société Métallurgique de Bretagne » (Kompagnue Metalouriez Vreiz) a zo en em ziskleriet fallaet. E dalc'h ar barnerez ema an afer. 250 labourer a oa implij ganti. Eun 60 anezha o-deus kavet gwelloc'h mond kuit a-raog eun digarbez gwirieveñel. O paouez kregi ema ar bloavez hag evid eiz devez eo bet lakaet dilabour al labourerien. Eur skwer a vez-mad hag a Oberiantiz o tiskoueg « n'eus ket a wall doñikadur evid ar Gornaoueg » e oa al labouradeg-ze evid ar minist Bettancourt. Digarzeiou e-leiz a halfe beza, med kelaouenou ar c'horn-bro ne gomzont ket diwar o fenn.

LIGER-ATLTEL

— AN NAONED.

● KUDENN AN IMPLIJ.

Meur a guzulier departamant o-deus merzet ne vez krouet implij nevez ebed en departamant koulz lavered. Spi a oa, d'an nebeuta, e vije bet krouet 100 implij e diou labouradeg al loeroù DIM Med ar re-mañ, lakaad niver o implijidañ da zigreski euz 750 da 480 eo o-deus gant.

● DOAREOU LOJA AL LABOURERIEN EN-BROET.

2 500 labourer euz ar Portugal a gonter en Naoned. Fall-fall int lojet aliez. Da skouer, pemp famili Portugaled (20 den en oll, hag eur babig nevez -c'hant, daou zevez dezañ hebken, en o zousez) o-doa lakaet o anneze en eun ti koz dilezet goude beza klaskeñ an aner. Al lez-varn, war c'houlenn ar perc'henn a roe da zigarez e oa gwall-goz an ti, he-deus gourc'hennemont bounta ar famillou er-maez. Fromet braz eo bet an dud e bro-Naoned gand ar barnerez klas-se. E-keñsez e konte Chaban-

PENNAD-STUR

Dindan kazel-ge ar batroned emañ ar C.F.T. : gant-se e sav diouti un argoll bras evit Breizh. N' eo ket souezhus e veve-hi kroget mat e Citroën Roazhon : Tout an dud a anavez doareoù fachist an ti-mañ ; ouzhPenn-se, ar vicherourien a zo eno a zeu diwar ar maez ha n' int ket douget d' ar sindikadoù. N' eo ket souezhus kennebeut e veve-hi kroget ives e Transocéan Brest (gwelet ar « Peuple Breton », n° 76).

● AR GWIR SINDIKADOU A ZO ANEZHE, PEURLIESAN, AL LEC'H KENTAN MA KOMANS AL LABOURERIEN DA SANTOUT SPLANN E PESEURT STAD EMAINT. Degas a reont kelou d' an dud, ha bodañ anezhe da 'n em zifenn : ret eo dougen bri dezhe enta. P' emaomp ganti, e lavaromp hon flujadur p' hon eus klevet edo prest al labourerien dindan ar stad da ziskregiñ diouzh o labour, tout asambles, a-benn an 13 a viz meurzh, a-enep an distaolioù goprou (izeloc'h mat ma 'z int e korniou 'zo evit e Paris) : sed amañ ur goulen stag ouzh kalonou ar Vretoned da gentañ-tout peogwir emaint-i ar re gentañ o c'houzañ diwar-se. War dachenn ar sindikadoù, dav eo dimp teurel ar bec'h war ar vrizh-tud-kleiz : ar re-mañ a glask sevel ar micherour rik a-enep renerien ar sindikadoù, rebechet dezhe pennaskañ an dud. Hag int-i da heul o lavaret peurliesan d' al labourer : « Gra diouzh da benn da-unan ! » War ar marc'had, dre glask abeg atav er sindikadoù, emañ ar vrizh-tud-kleiz-se o kouezhañ e pal an dud-dehou hag ar fachisted giz C.F.T. (da skouer pa ziskleriont : « Séguy ouzh ar peul ! »). Oc'h ober seurt-se, e teuont da servijout e gwirionez ar gouarnaman, ken e c'helli neuze mougañ ar frankizou. Kemeret unan hag unan ez int paotred vat anezhe, met pikol dioute a ra kontrol-bev d' ar pezh a soñjont. N' ankouaomp ket kenkulz-all kement-mañ : en Alamagn mare Hitler hag en Itali mare Mussolini ez ae war-raok da heul ar fachisted hag ar vrizh-tud-kleiz ; hag un toullad eus ar re-mañ a dremen buan eus an tu kleiz pellañ d' an tu dehou pellañ.

● A-hend-all, AR RADIO HAG AR C'HAZETENNOU « FEAL » NE REONT NETRA EVIT TREIN AR SPEREDOU WAR AN TU MAT. Ret-ma eo feurel ar bec'h war an dud a ra brud war-dro da relijon an Arme, hag a zegas dour da vilin ar soudarderezh, o kignat hon bro en he bev. N' eo ket diaes gwelet pegen douget eo tele-Breizh war an tu-se. Hag evit « Ouest-France », he lod e oa harpañ penn-da-benn « Hermine 70 » : ur wech e laka ar jeneral Saint-Hillier da lavaret penaos he deus ar bobl kemeret perzh kaer en afer-se (« Splann eo din, emezañ, pegen tomm eo an dud ouzh ar Arme » — n° 27 a viz c'hwevrer —) ; ur wech all e c'houenne ouzh al labourerien-douar dont er c'hoari dre lakaat skritelloù war o farkou, hag all...

Evit echuiñ, galvomp hon mignon, p' emañ deut poent da VOTIN ER C'HANTONIOU, da zibab o den evel ma tere. A-dra-sur ez eus ur c'hoazh tra eus ar C'huzul Departamant, mac'homet gant ar prefed, ur paotr diouzh dorn ar gouarnaman ; hag ur c'hoazh tra an departamant ives. Koulskoude e ra c'hoazh e lod — forzh pegen moustret e veve gant ar pennoù bras — evit ingalañ ar servijou boutin (hentoù, hag all...). Setu perak e c'houennomp-ni, ouzh hon mignon, votin evit an danvez-kuzulierien o deus roet o ger enep ar capitalouriez, ha pa n' o defe ket c'hoazh — siwazh dimp ! — kavet abeg e doare stad ar Frañs, savet he gwad tout en-dro d' he c'hreiz, da heul Napoleon kozh, an departamant o vezañ justamant askorn penañ ar c'horf-se.

Delmas e Pariz penaoz e oa fromet gand doareoù-beva al labourerien estren...

● HARZ-LABOUR EL LABOURADEG « BETON NANTAIS ».

Goude nac'hadenn renerez al labouradeg degemer ar sindikadoù a c'houenne e krofgez dizez ar emzivou diwar-benn ar paeou, digreski padalez ar labourerien amzer goustetlet da bred-kreisteiz, o-deus blenierien girri al labouradeg dilezet o labour, d'ar 24 a viz c'hwevrer, evid eun harz-labour diziwez. Eun dileuridiad al labourerien a zo aet da Ensellez ar Labour a-benn divenn, dre o azgoulennoù, o dellezegez a labourerien hag o gwir d'en em urzia. Renerez al labouradeg eo a zo kirieg a-grenn eta euz ar zo c'hoarvezet.

SANT-NAZER.

● DISKROG-LABOUR ER CHANTERIOU SEVEL-LISTRI.

2 500 labourer ar Chanteriou sevel-listri o-deus diskroget diouz o labour war c'houenn o sindikadoù hag o-deus dalc'het eur vodadeg evid flatra eul lizer kaset dese gand ar batroned o c'houenn digante asanti e-pad eur



pennad tevel war o azgoulennoù ha labourad muioù hag evid ma c'helleñ al labouradeg chom kemer-ha-keñver gand al labouradegou-all, o vezañ m'eo bet disgrzesk skoazell ar Stad dezi.

● AR GOULENNOU-IMPLIJ.

Tizet eo bet el Liger-Atlantel niver uhella ar goulennoù implij chomet direspont abaoe 10 vloaz (war dro 7500 anezha). War wasaad ez ajo an traou hervez ar C.F.D.T., ha n'eus kazo eved e veve savet labouradeg-pe-labouradeg vras bennag dizale. Kerse eo gand ar C.F.D.T. « eo bet dilezet da vad ar rannvro e raktresou sevel labouriou bras ar Stad evel : ar porz-eoul don, strollad labouradegou metalouriez. » Eun nec'h ha n'eos ket heb abeg...

Imprimerie Commerciale, Rennes



Rener ar gelaoeun : J.-Y. Veillard
1 000 skw tennet.
Diskleriet hervez lezenn : Ita trim.